N° 2396 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Jeudi 7 Mars 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 Rue des Longues, 26 bis,
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES : 0 f. 25 c. la ligne.
RÉCLAMES : 0 f. 50 c.
FAITS DIVERS : 0 f. 75 c.
LOCALES : 1 f. 00

Les annonces seront reçues dans les bureaux du journal, 1 Place de l'Hôtel-de-Ville, Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LA QUESTION des Bouilleurs de cru

On lit dans le *Progrès du Nord* :

M. Lainé, rectificateur d'alcool, président de la « Ligue de défense de la région du Nord contre le privilège des bouilleurs de cru », nous adresse une note que nous reproduisons plus loin, et qui nous oblige à revenir encore sur la manifestation de mercredi dernier et sur le rôle qu'il y a joué.

M. Lainé est sans doute bien intentionné. Il est trop personnellement intéressé dans la question des bouilleurs de cru pour ne pas l'aimer avec laquelle il est parti en guerre contre les privilèges du Midi ne soit pas sincère.

Malheureusement, l'ardeur ne suffit pas pour faire réussir une campagne. Il faut aussi que ceux qui la dirigent aient pour elle une grande intelligence, de tact et d'habileté.

Il ne faut pas marcher au combat à l'aventure, se mettre contre des moulins à vent, écarter les plus précieuses alliances et tirer sur ses propres troupes.

C'est là, pourtant, ce qu'a fait M. Lainé, qui n'a été, nous le croyons, qu'un instrument entre les mains de plus malins que lui, entre les mains des cléricaux attentifs à faire tourner les justes revendications du lois cultivateurs au profit de leurs intérêts et de leur politique.

De l'avis de toutes les personnes qui nous en ont parlé, et dont plusieurs sont en relations amicales avec lui, M. Lainé ne possède aucune des qualités de calme, de mesure, et de jugement nécessaires pour diriger un mouvement aussi sérieux que celui à la tête duquel il s'est placé.

Il apporte dans tous ses actes une fougue voisine de l'excentricité, et il remplace volontiers l'action utile et réglementaire par des démonstrations agitées et stériles.

Il s'est comporté dans tous les incidents qui ont précédé et marqué la manifestation de mercredi dernier avec une inconséquence et avec une allure désordonnée, qui ne pouvaient que compromettre la cause qu'il prétendait défendre.

La Dépêche et les cléricaux se sont servis de lui pour assouvir leurs basses rancunes contre M. le Préfet du Nord.

Fort heureusement, toute la mauvaise foi, et toutes les haineuses insinuations de la *Dépêche*, ne sauraient prévaloir contre la vérité des faits.

Or, les faits les voici :

Le lundi, M. Lainé dépose à la préfecture une lettre annonçant à M. le Préfet la visite, pour le surlendemain mercredi, d'une délégation d'agriculteurs. Il se garde bien de parler de la manifestation projetée. Il annonce qu'il reviendra dans la journée prendre la réponse ; mais il ne revient pas.

Le mercredi matin, M. le Préfet, mandé à Paris par M. le Président du Conseil, télégraphie à M. Lainé qu'il ne pourra le recevoir que le samedi suivant.

Et M. Lainé et ses amis se livrent alors aux hideuses incartades que nous avons racontées. Ils conspuent le préfet, le secrétaire général, puis le *Progrès* et l'*Echo*, coupables d'avoir inséré la note annonçant le départ pour Paris de M. le Préfet, sans se douter du grand crime qu'ils commettaient.

Eh ! bien, nous le demandons à tous les cultivateurs intéressés, à tous ceux qui n'ont d'autre désir que le triomphe de leur légitime revendication, et le souci des moyens capables de la faire aboutir : lui est-on, dans tout cela, la conduite de M. Lainé a été correcte et sérieuse ?

Est-ce que les plus simples convenances ne lui commandaient pas d'avertir plus tôt M. le Préfet, de la renseigner sur l'importance de la manifestation préparée, de lui dire qu'il ne s'agissait pas seulement de la visite d'une délégation, mais de la venue à Lille d'un grand nombre de cultivateurs, et de s'entendre avec lui sur les jour et heure où il pourrait les recevoir ?

A moins de se renfermer dans des déclarations vagues et banales, M. le Préfet avait besoin, pour pouvoir conférer utilement avec les délégués des agriculteurs, de se concerter avec le gouvernement.

Et c'est seulement le lundi que M. Lainé prévient le premier magistrat du département de sa visite pour le mercredi, sans s'inquiéter de son agrément, sans lui dire un mot de la manifestation organisée.

Décidément, quand deux personnes doivent voyager ensemble, elles se mettent d'accord sur un rendez-vous. M. Lainé change tous ses usages courtoisement reçus. Il fixe les rendez-vous à lui tout seul. Je viendrai ce jour, à telle heure, dit-il. Attendez-moi.

Et il faut l'attendre !

Il en fut de même, voici bien, avec les députés qu'avec M. le Préfet. Il annonce vendredi une dépêche à la Chambre « l'arrive, annonce-t-il. Réunissez les députés du Nord et du Pas-de-Calais afin qu'ils me reçoivent. »

Nos députés ont été quelque peu choqués de la désinvolture de M. Lainé. Mais ils ont cru devoir négliger les singulières façon d'agir de ce monsieur, pour ne considérer que les intérêts des cultivateurs.

En revanche, toute la bonne volonté de M. Lainé est anéhilée par son incommensurable maladresse. C'est un inconscient, mais dans un mouvement aussi important et aussi grave que celui qu'il a la prétention de diriger, l'inconscience peut avoir des conséquences désastreuses.

Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le répéter : la campagne contre le privilège des bouilleurs de cru offre d'extrêmes difficultés. Les députés du Midi défendent opiniâtrement les abus dont profitent depuis trop longtemps leurs départements. Et la victoire ne pourra être obtenue — si on l'obtient — que par une concentration habilement opérée de tous les intérêts opposés, appuyée sur une action énergique du gouvernement au nom de la justice, de l'équité, et du grand principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt.

Au lieu de diviser les forces du Nord, il faut donc les rallier et les unir. Au lieu de répudier des concours, il faut accepter tous ceux qui offrent et se présentent. Au lieu de conspuer les journaux, il faut faire appel à leur collaboration, si efficace et si puissante. Au lieu de servir les haines cléricales contre le Préfet du Nord et contre M. Ribot, il faut s'assurer les précieuses sympathies de ces deux éminents représentants du gouvernement de la République, dont le dévouement aux intérêts agricoles du Nord et du Pas-de-Calais s'est, il semble, affirmé, depuis de longues années, d'une façon plus utile et plus éclatante que celui de M. Lainé.

Donc, trêve de récriminations ! Ne paralysons pas plus longtemps les efforts et les bonnes volontés par des dissentiments et des querelles qui auraient du être évités.

Si M. Lainé a réellement le souci des intérêts des cultivateurs, qu'il change de conduite, qu'il fasse œuvre d'union et non de division. Ou mieux encore, qu'il se sacrifie à la cause qu'il veut défendre. La tâche qu'il a assumée est trop lourde pour nos épaules faibles. Qu'il laisse la place à de plus valides et à de plus habiles.

Ce qu'il faut surtout avant tout, c'est le but à atteindre. Et on ne l'atteindra que si la campagne est dirigée par des hommes sérieux et possédant l'autorité nécessaire.

Georges ROBERT,

Voici la note que nous adresse M. Lainé. Nous pourrions en refuser l'insertion. Mais nous préférons la reproduire impartialement afin que le public puisse juger en entière connaissance de cause :

« Le *Progrès du Nord* cherche à me fondroyer depuis mercredi dernier, mais ses attaques manquent-elles ?

Toutefois il est une de ses affirmations que je tiens à relever, c'est celle concernant la Presse. Je proteste formellement contre l'affirmation du *Progrès*.

Toute la presse locale nous a aidée depuis trois mois de son concours le plus empressé et le plus désintéressé, le n'ai pas besoin de le dire.

Seul le *Progrès* a boudé ! Alors que les journaux de Lille, depuis le *Réveil du Nord* jusqu'à l'*Express du Nord*, inclus tous les communiqués nombreux des intérêts agricoles, le *Progrès* resta seul sourd, à tel point que le secrétaire de ce dernier vint en personne m'apporter le 12 décembre « Il paraît que le *Progrès* reste réfractaire à cette conférence (Lagrel) je n'en demande le compte. »

Si la conférence avait lieu le 16 ! Jalousie mesquine trouver le secrétaire de la rédaction du *Progrès* qui me répondit qu'il avait trop de cœur, que leux fois depuis 15 jours il avait dû intervenir la publication de son feuilleton ce qui intéressait autrement ses lecteurs que les bouilleurs de cru.

Je lui fis remarquer qu'en ne dérangeant de Lille, il voulait savoir ou trouver que son silence ne pouvait pas imposer, que je voulais non pas nous mais mais pour une cause intéressant toute la région...

Il promit insérer (etc) le lendemain un petit entrefilet, ce qu'il fit — c'est-à-dire la veille de la conférence.

Fausse fort mauvaise grâce à ne pas être reconnaissant du concours dévoué de toute la presse locale. C'est grâce à elle que nous avons pu arriver au résultat presque inespéré de réveiller les apathies et de faire connaître au public une cause oubliée.

J'ajouterai que M. Tacquet qui est venu planer le lar cion avec moi était de l'avis de M. Lainé.

Toutefois si nous n'avions eu que des amis comme le *Progrès*, nous serions encore fort en retard.

Emile LAINÉ.

M. Lainé s'aperçoit sans doute du mauvais effet produit par son attitude et par celle de ses amis vis-à-vis de la presse, et il cherche à atténuer ses torts en faisant des mensonges aux journaux dont on répudiait hier si vivement le concours.

Eh bien, sur ce concours dévoué « toute la presse locale. C'est grâce à elle que nous avons pu arriver au résultat presque inespéré de réveiller les apathies et de faire connaître au public une cause oubliée.

J'ajouterai que M. Tacquet qui est venu planer le lar cion avec moi était de l'avis de M. Lainé.

Toutefois si nous n'avions eu que des amis comme le *Progrès*, nous serions encore fort en retard.

Emile LAINÉ.

M. Lainé s'aperçoit sans doute du mauvais effet produit par son attitude et par celle de ses amis vis-à-vis de la presse, et il cherche à atténuer ses torts en faisant des mensonges aux journaux dont on répudiait hier si vivement le concours.

Eh bien, sur ce concours dévoué « toute la presse locale. C'est grâce à elle que nous avons pu arriver au résultat presque inespéré de réveiller les apathies et de faire connaître au public une cause oubliée.

Pourquoi, à l'entrée de la Préfecture, devant la porte de la rue Jacquemars-Giélée, a-t-on crié, autour de M. Lainé : « A bas les journalistes ? »

Pourquoi s'est-on formellement opposé, dans des termes assez malveillants, à la présence des représentants des journaux à l'entrevue des délégués avec M. le secrétaire général ?

Comment M. Lainé n'a-t-il pas hésité à diriger une manifestation contre l'*Echo du Nord* ?

Et enfin, et il vrai que M. Lainé qui nous reproche aujourd'hui nos plaintes aux rédacteurs pas la presse locale, se soit écrié, devant le préfecture : « Quand nous avons besoin des journalistes, nous les payons ? »

En ce qui concerne la prétendue mauvaise volonté du *Progrès*, nous lui ferons notre contradicteur à la prouver autrement que par de vagues allégations.

Quelles sont les *nombreuses* communications insérées depuis trois mois par nous les journaux de Lille, et qui n'ont pas paru dans le *Progrès* ?

Nous ajouterons, pour nous éclairer, les dates, si vous ne voulez que nous vous considérons comme un vulgaire calomniateur.

Nous ajouterons, pour nous éclairer, le vote fait au *Progrès* l'avant-veille de la conférence Tacquet, aucun membre de la « Ligue de défense de la région du Nord » n'a jamais pris la peine de venir nous voir pour nous renseigner sur la campagne préparée et nous demander notre concours.

Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le répéter : la campagne contre le privilège des bouilleurs de cru offre d'extrêmes difficultés. Les députés du Midi défendent opiniâtrement les abus dont profitent depuis trop longtemps leurs départements. Et la victoire ne pourra être obtenue — si on l'obtient — que par une concentration habilement opérée de tous les intérêts opposés, appuyée sur une action énergique du gouvernement au nom de la justice, de l'équité, et du grand principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt.

Au lieu de diviser les forces du Nord, il faut donc les rallier et les unir. Au lieu de répudier des concours, il faut accepter tous ceux qui offrent et se présentent. Au lieu de conspuer les journaux, il faut faire appel à leur collaboration, si efficace et si puissante. Au lieu de servir les haines cléricales contre M. le Préfet du Nord et contre M. Ribot, il faut s'assurer les précieuses sympathies de ces deux éminents représentants du gouvernement de la République, dont le dévouement aux intérêts agricoles du Nord et du Pas-de-Calais s'est, il semble, affirmé, depuis de longues années, d'une façon plus utile et plus éclatante que celui de M. Lainé.

Donc, trêve de récriminations ! Ne paralysons pas plus longtemps les efforts et les bonnes volontés par des dissentiments et des querelles qui auraient du être évités.

Si M. Lainé a réellement le souci des intérêts des cultivateurs, qu'il change de conduite, qu'il fasse œuvre d'union et non de division. Ou mieux encore, qu'il se sacrifie à la cause qu'il veut défendre. La tâche qu'il a assumée est trop lourde pour nos épaules faibles. Qu'il laisse la place à de plus valides et à de plus habiles.

Ce qu'il faut surtout avant tout, c'est le but à atteindre. Et on ne l'atteindra que si la campagne est dirigée par des hommes sérieux et possédant l'autorité nécessaire.

Georges ROBERT,

L'INSTRUCTION DANS L'ARMÉE

La statistique officielle des recrutements pour 1888 vient d'être publiée. Sur 343.654 hommes ayant eu tirage au sort, 22.066 se savaient ni lire ni écrire, soit 643 pour 10.000.

Ce qui est la proportion des illettrés est en décroissance constante, il n'en est pas moins stupéfiant de constater notre infériorité sur l'Allemagne à cet égard.

En effet, dans ce pays-là, il n'y a pas, la même année donne, sur 358.177 recrues incorporées, 617 illettrés seulement, soit 21 pour 10.000 au lieu de 643 chez nous.

Ce que les cons-scolaires ne peuvent réussir, la le militaire pourrait l'obtenir, il suffirait à appliquer la loi de 1872 sur le recrutement et de n'accepter aucune dispense avec hommes ne possédant pas une instruction suffisante.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CHAMBRE

Séance du 5 mars

La séance est ouverte à une heure sous la présidence de M. Brisson, président.

INCIDENT

M. de Baïs. — J'ai une interpellation à faire sur le gouvernement. L'*Officiel* n'a pas reproduit les paroles qu'ai adressées hier à M. Goblet. J'adresse...

M. le Président. — Vous n'ajouterez rien.

M. de Bernis. — Je ne dirai rien.

M. le Président. — Vous n'avez qu'à écrire.

M. de Bernis avait vivement et solennellement protesté contre le fait que le Président ne les autorisait qu'un président de l'Empire.

M. le Président. — Je vous fais remarquer, M. de Bernis, qu'on m'a très souvent accusé du contraire.

M. de Bernis. — Je maintiens ce que j'ai dit, de même que je maintiens les paroles que j'ai adressées à M. Goblet et dont le *Journal officiel* ne fait pas mention.

M. le Président. — L'incident est clos.

Les victimes du chômage

M. Gauthier de Clagny. — J'ai l'honneur de déposer une pétition de la loi pour laquelle je demande l'urgence tendant à ouvrir au ministère de l'Intérieur un crédit de deux millions de France pour venir en aide aux victimes du chômage. Cette somme serait attribuée aux bureaux de bienfaisance.

Il est signaire d'un hiver exceptionnel, qui a arrêté tous les travaux et causé de nombreuses maladies, justifient suffisamment cette proposition.

M. Gamard. — Ce n'est pas assez, deux millions (Rire).

M. Gauthier de Clagny. — Nous ne sommes pas millionnaires.

M. Gamard. — Il n'y a pas ici de millionnaires, il n'y a que des députés.

M. Ribot, président du conseil. — Le gouvernement ne croit pas que ce crédit soit nécessaire. Il repousse l'urgence et la discussion immédiate.

M. Lachevalier, soutenant la proposition, demande que la distribution profite aux ouvriers des campagnes.

Les chiffres est demandée, M. Faberot le combat, disant qu'il y a longtemps que la misère aussi été atténuée et le Chambre avait inscrit vingt millions au budget au lieu d'indemnisé constamment de gros cultivateurs pour les orages qui n'ont n'ont jamais éclaté. Vous vous moquez des ouvriers.

M. de Baïs. — Il n'y a pas que vous qui ayiez la vue des misères du pays (Rire).

M. Faberot. — Citoyens, nous avons un gouvernement.

Si bien! le gouvernement ne doit être là que pour nous écouter et exécuter les décisions de la Chambre. Il ne devrait pas parler, car lorsqu'il parle, ses paroles sont des ordres.

Voilà pourquoi la Chambre ne saurait pas se... ries et vouer à la discussion immédiate.

Il repousse la discussion immédiate.

M. le président. — Je mets aux voix la discussion immédiate.

Il en a. — La Chambre n'est pas en nombre.

A la majorité de 258 voix contre 146 sur 278 votants, la discussion immédiate est repoussée.

La proposition de M. Gauthier de Clagny est renvoyée à la commission du budget.

BUDGET DE LA GUERRE

Discours de M. de Trévenneuc

M. de Trévenneuc. — Depuis 1870, on n'est que pour rien et on n'est moyennant y a bon à travailler à notre... nie militaire.

Nous avons on... on qu'il y a de plus important. Il ne faut pas du commissaire. Il faut que le ministère ayant tout du commissaire en chef et du service d'état-major.

En cela de la centralisation, il y a un chef d'état-major qui travaille dans l'ombre à notre mobilisation.

Ce plan sera l'œuvre de tout le monde si nous sommes victorieux ; il ne sera l'œuvre de personne si nous sommes vaincus.

Nous manquons d'une direction générale. Au... ne de nos admirables troupes, il n'y a plus qu'indigènes (Mouvement à droite). Le conseil supérieur de la guerre doit... des personnes... sentés, mais ne peut rien faire de bon, car sans... ne... ne... ne responsable. Il n'est pas... ment son... ne...

M. le président du conseil. — Il est institué par décret.

M. de Trévenneuc. — Il n'a pas la sanction...

M. le président du conseil. — Ce décret... il... ne... ne... ne